

Sécurité routière, aquatique et à l'égard du feu | RSG en milieu familial

Objectif : Acquérir des connaissances générales contenues dans le programme de formation de base exigée par le Ministère en vue d'occuper les fonctions de responsable en service de garde en milieu familial.

Durée : 3 heures

Contenu

Pour une personne désirant occuper les fonctions de responsable en service de garde en milieu familial, cela implique de suivre les 5 activités incluses dans la formation initiale.

Les formations offertes dans ce programme sont conformes aux articles 57 et 59 du « Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance » et répondent aux exigences du Ministère qui exige 45h de formations initiales pour le responsable en service de garde en milieu familial.

Les sessions sont également ouvertes à quiconque qui œuvre à titre d'éducatrice dans un centre de la petite enfance ou dans un service de garde et qui s'intéresse au développement de l'enfant dans un contexte de socialisation ou qui souhaite approfondir ses connaissances. Dans un tel cas, la sélection de la formation revient au participant, selon ses intérêts.

Sécurité routière :

- Lois actuelles ;
- Sièges d'auto : types de sièges disponibles, installation adéquate ;
- Déplacements sécuritaires.

Sécurité aquatique :

- Noyades au Québec ;
- Différents types d'installations ;
- Procédure lors de sorties ou jeux aquatiques ;
- Idées de jeux aquatiques.

Prévention des incendies :

- Loi actuelle ;
- Plan d'évacuation ;
- Détecteurs de fumée, de monoxyde de carbone et extincteurs.

Contexte d'apprentissage :

- Exposés ;
- Exercices pratiques d'intégration : mises en situation ;
- Cohorte de minimum 8 et maximum 15 participants.